



Déclaration Mondiale sur le Cancer 2006

<p><i>Préambule</i></p>	<p>Nous, participants originaires de 139 pays, représentants de gouvernements, fondations, organisations non gouvernementales nationales et internationales, instances professionnelles, universités et sociétés civiles de tous les continents, rassemblés à Washington, DC (Etats-Unis), pour participer au Congrès Mondial sur le Cancer 2006 (World Cancer Congress), du 8 au 12 juillet 2006, reconnaissons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actuellement, environ 11 millions de cancers sont diagnostiqués de par le monde et près de 7 millions de personnes meurent de cette maladie chaque année. En outre, en permanence plus de 25 millions de personnes survivent pendant plusieurs années après un diagnostic de cancer ; • D'ici 2020, plus de 16 millions de nouveaux cas de cancers et 10 millions de décès par cancer sont attendus chaque année. Soixante-dix pour cent de ces décès se produiront probablement dans les pays en développement qui ne sont pas préparés à faire face cette augmentation du nombre de cancers ; • Il est à présent possible de prendre des mesures efficaces au niveau mondial à l'encontre des cancers, même dans les pays les plus pauvres, par des efforts de santé publique ciblant la prévention et la détection précoce, ainsi que par les avancées en matière de traitement des cancers. L'opportunité pour une action collective n'a jamais été aussi importante et sa nécessité plus urgente ; • La communauté mondiale enrôlée dans le contrôle des cancers envisage un monde où le cancer est éliminé en tant que menace majeure pour les générations futures. C'est un monde où les connaissances et compétences en matière de contrôle des cancers sont équitables, partagées et accessibles, où les nouveaux résultats scientifiques sont transférés en activités cliniques, où les disparités en prévention, en détection précoce, ou de traitement et donc de guérison sont systématiquement réduites, et finalement éliminées, et où tous les patients atteints de cancer reçoivent les meilleurs soins possibles. • Un tel résultat appelle un mouvement mondial établissant le contrôle des cancers comme l'une des principales priorités internationales de cette décennie. Cela requiert un effort massif, ciblé et déterminé, afin d'inciter la communauté oncologique mondiale, dans les secteurs public, privé et dans les organisations à but non lucratif à unir leurs forces pour soutenir cette initiative dans toutes les régions du monde.
<p><i>Objectif</i></p>	<p>L'objet de cette Déclaration est, en s'appuyant sur la Charte de Paris 2000, d'appeler à une action urgente permettant de traiter véritablement le problème du cancer dans le monde. Des rapports sur la progression des actions</p>

	<p>proposées dans cette Déclaration favoriseront le développement des futures déclarations mondiales qui seront faites lors de chaque Congrès mondial sur le cancer.</p>
<p>Appel à l'action</p> <p>Critères</p> <p><i>Les actions sont réalisables au cours des 2 ou 3 années à venir</i></p> <p><i>Les actions peuvent être surveillées</i></p> <p><i>Les actions reposent sur des preuves</i></p> <p><i>Les actions peuvent être mises en place dans les pays à faibles et moyens revenus</i></p> <p><i>Les actions sont de haute priorité et doivent être mises en valeur</i></p> <p><i>Le nombre d'actions est limité</i></p>	<p>NOUS LANÇONS CET APPEL A L'ACTION EN PARTENARIAT ENTRE LES GOUVERNEMENTS, LE SECTEUR PRIVE, LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, AFIN DE DEVELOPPER ET DE METTRE EN PLACE LES STRATEGIES PRESENTEES CI-DESSOUS D'ICI LE PROCHAIN CONGRES MONDIAL SUR LE CANCER, EN 2008.</p> <p>INVESTIR DANS LA SANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les arguments permettant de soutenir que, si un pays investit dans la résolution du problème des cancers, il investit dans la santé de la population et, donc dans la santé économique du pays. • Créer de nouvelles opportunités afin de transmettre en permanence un ensemble de messages convaincants, pouvant être adaptés aux différents pays et aux partenaires traditionnels (par ex. la population, les médias, les hommes politiques) et non traditionnels (par ex. les entreprises, la finance, l'agriculture). <p>PLANIFICATION DU CONTROLE DES CANCERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre de pays qui disposent de programmes nationaux de contrôle des cancers couvrant la prévention, la détection précoce, le traitement, les soins palliatifs et un soutien aux patients, à leurs familles et aux soignants. Ces programmes doivent être réalistes, adaptés aux conditions des différents pays et inclure des budgets relatifs à leur mise en place. <p>SURVEILLANCE DU CANCER/ REGISTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre de pays disposant de systèmes de surveillance, viables et financés de manière appropriée, comprenant les registres de cancers. Ces systèmes doivent collecter et analyser les données relatives à l'importance des cancers et à son évolution probable, sa fréquence et ses tendances en termes de facteurs de risque, de mortalité, de personnes-années de vie perdue et de survie. Ils doivent également contrôler les effets de la prévention, de la détection précoce et des examens systématiques de dépistage, des traitements et des soins palliatifs. <p>CONTROLE DU TABAC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre de pays mettant en place des stratégies identifiées comme efficaces par la Convention-cadre de l'OMS sur le contrôle du tabac (FCTC), telles que les mesures relatives au prix et aux taxes ; la protection contre l'exposition à la fumée du tabac ; la réglementation des produits du tabac ; l'arrêt de l'utilisation du tabac ; la restriction de la publicité pour le tabac, de sa promotion et de son financement ; le renforcement des étiquetages et des emballages des produits du tabac ; le contrôle du commerce illicite des produits du tabac et l'interdiction de la vente aux mineurs et par les mineurs.

VACCINS

- Développer un plan de collaboration internationale pour la mise en place de programmes de vaccination contre le virus papilloma (HPV) dans les pays à faibles et moyens revenus, où le cancer du col de l'utérus est très fréquent. Ceci implique des actions spécifiques afin de réduire les coûts, de développer une éducation du public et des professionnels, de favoriser des recherches et de mettre en place des politiques publiques.
- Intégrer le vaccin contre l'hépatite B aux autres programmes classiques de vaccination infantile, en particulier dans les pays à fort taux de cancer primitif du foie.

DETECTION PRECOCE/TRAITEMENT

- Tous les pays doivent adopter des directives appropriées reposant sur des preuves pour la mise en place de programmes de détection précoce et de traitements et pour prendre les mesures prioritaires adaptées aux différents paramètres socio-économiques, culturels et selon les ressources disponibles. Parallèlement à ces services, des programmes nationaux d'éducation du public et des professionnels de santé devraient être développés afin de les convaincre des avantages de la détection précoce. Des investissements complémentaires en matière d'infrastructure des services de santé peuvent être requis en raison de la charge supplémentaire résultant de la détection précoce.

SOINS PALLIATIFS

- Accroître le nombre de pays dont les programmes nationaux de contrôle des cancers comprendront le soulagement de la douleur et les soins palliatifs comme un service essentiel au sein de toutes les institutions de traitement des cancers et de soins à domicile. Ces programmes doivent comprendre l'accès aux opiacés (tels que la morphine par voie orale), le contrôle des effets nocifs, le soutien psychologique et le soutien aux familles.

MOBILISATION DES INDIVIDUS

- Multiplier les opportunités permettant aux personnes vivant avec le cancer et celles confrontées à la maladie, de participer pleinement aux efforts de contrôle des cancers au niveau de la communauté, de la région et du pays. Les exemples incluent la formation (par les médias et les groupes de pression) et le développement de partenariats (constitution de coalitions et de collaboration) permettant de faire entendre les arguments en faveur de l'action.

SOUTIEN DES ACTIONS

- Développer et mettre en place un processus de surveillance de ces actions et de réflexion sur les actions futures incluant l'évaluation des progrès, les rapports sur la progression des activités et l'identification des rôles des organisations travaillant dans le domaine du contrôle international du cancer.

*Visitez notre site Web
pour visualiser la
Déclaration Mondiale
sur le Cancer.*

*Une version complète
accompagnée de justifi-
cations et de références
sera bientôt disponible.*

*Consultez ce site Web
pour obtenir des mises à
jour sur la progression
annuelle des actions.*

Information et mises à jour :
www.worldcancercongress.org